



GROUPES DE TRAVAIL « PRIMES »

L'alliance CFTC-MAE et EFA-CGC était présente lors de ce groupe de travail « Primes » le 16 septembre 2016.

Pour les agents ayant déjà basculé sur le RIFSEEP

Le MAAF a donné son accord pour la convergence des primes à FranceAgriMer sur celles du MAAF. Pour les agents en régions, la convergence se fera cette année. Pour ceux au siège, elle se fera sur 2 ans pour les secrétaires administratifs et 3 ans pour les attachés.

Pour les agents n'ayant pas encore basculé sur le RIFSEEP

Pour les IDAE, la bascule se fera cette année.

Pour les Techniciens, le MAAF envisagerait de basculer sur le RIFSEEP en 2017. Deux problèmes ressortent :

- le texte gérant la prime de sujétion sera abrogé lors du passage au RIFSEEP et cette prime ne pourra donc pas être maintenue
- le MAAF conseille fortement de supprimer la prime informatique.

Pour les IAE, le basculement devrait se faire en 2018.

Pour la catégorie C, le dossier est pour l'instant bloqué à la Direction Générale de la Fonction Publique (DGAFP) car celle-ci estime que le barème proposé par le MAAF est trop élevé.

La CFTC et la CGC resteront attentives à ce que le passage au RIFSEEP pour tous les agents se fasse sans baisse de revenu.

Pour les agents sous statut unifié

Le MAAF souhaite avoir un dossier afin de donner ou non son accord sur le passage au RIFSEEP et la convergence sur les primes fonctionnaires.

La prime exceptionnelle qui avait été attribuée fin 2015 est reconduite pour 2016.

La CFTC et la CGC restent très vigilantes concernant l'ensemble des dossiers.

Vos représentants :

- ✓ **Pour la CFTC** : Catherine ERNOULT-TOMASSO, 01 73 30 31 18
(catherine.tomasso@franceagrimer.fr) et Christine KLICH 01 73 30 27 06
(christine.klich@franceagrimer.fr)
- ✓ Bernard LELLOUCHE, 05 55 12 90 33 (bernard.lellouche@franceagrimer.fr)